

Compte rendu de séance

Séance du 06 Juillet 2018

L'an 2018 et le 06 Juillet à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie sous la présidence de RATILLON Jean-Pierre Maire.

Présents : M. RATILLON Jean-Pierre, Maire, Mme LAMIRAULT Cécile, Mme PERROT Emilie Ep MALASSENET, MM : BARALE Grégory, BULTIAUW Samuel, MOREAU Dominique

Absent(s) ayant donné procuration : à M. LEBRETON Stéphane à Mme LAMIRAULT Cécile, M. LIANO Jacques à M. BARALE Grégory
Absent(s) : MM : DEBENE Gérald, MARTEAU Dominique, PINAULT Sylvain

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 6

Date de la convocation : 27/06/2018

Date d'affichage : 27/06/2018

A été nommé(e) secrétaire : Mme LAMIRAULT Cécile

- Caution pour le logement sis 28 rue Principale.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des diverses remises en état et réparations enregistrées sur l'état des lieux de sortie.

Le montant de cette caution est de trois cent vingt euros (320.00€).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- Décide de ne pas restituer la caution.

A la majorité (pour : 8 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

- Renouvellement du contrat de secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le contrat de secrétaire de la commune arrive à échéance le 31 Aout 2018 et propose le renouvellement du contrat pour les fonctions de secrétaire de Mairie à temps non complet à raison de 16 heures/semaine pour une nouvelle durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents:

DECIDE :

- Le renouvellement du contrat à compter du 01 Septembre 2018 pour une durée de 3 ans.

- Adhésion de la commune de JOUET SUR L'AUBOIS au S.I.A.E.P DE LA REGION DE NERONDES

Monsieur le Maire expose le souhaite d'intégration de la Commune de Jouet-sur-l'Aubois au SIAEP de la région de Nérondes. Cette commune exploite actuellement un service d'eau potable en régie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal:

- Accepte l'adhésion de la commune de Jouet-sur- l'Aubois au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Nérondes.

- Délibération pour la modification des statuts du S.I.A.E.P de Nérondes.

Monsieur le Maire présente la demande de modification des statuts du S.I.A.E.P de la Région de Nérondes.

Ce syndicat entre les Collectivités Territoriales se nommerait syndicat MIXTE d'adduction d'eau potable de Nérondes.

- Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

Accepte cette demande de modification.

- Répercussion de la taxe pour les tombes perpétuelles.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une taxe de vingt-cinq euros (25€) nous est facturée pour frais de dossier sur les ventes de tombe perpétuelle.

De ce fait Monsieur Le Maire propose de répercuter ce montant sur les acquéreurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- Décide de facturer la somme de vingt-cinq euros (25.00€) pour frais de dossier aux acquéreurs.

Questions diverses :

- Gouttières de l'Eglise.
- La réfection de la route du Chautay : des devis sont en cours
- La date pour le spectacle de Noël est fixée au 02 Décembre 2018
- Quelle entreprise pour le spectacle de fin d'année : voir si le spectacle de perroquets serait disponible pour la date et à quel tarif.
- Cerclage pour les pins sur la route du cimetière contre les chenilles : Madame Lamirault doit se renseigner sur les coûts, les avantages et inconvénients.
- Continuation de la restauration de l'ancien cimetière : quelles démarches pouvons –nous effectuer selon notre budget, demande de devis.
- La pose du banc à Feuillarde L'employé communal va s'en occuper prochainement
- Grattage pour la route de Fontmorigny.

Le Conseil

Le Maire